

Le totalitarisme, retour d'un concept pour temps de guerre froide ?

Pierre-Yves Hénin

Professeur émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
et chercheur associé au Centre d'économie de la Sorbonne (UMR 8174).

Résumé

Un moment occulté par le grand mouvement de démocratisation des années 1990-2008, le concept de totalitarisme retrouve toute son actualité dans le contexte parfois caractérisé comme un affrontement des démocraties occidentales avec des adversaires de plus en plus radicalisés, Russie comme Chine. Ainsi se trouve-t-il mobilisé dans des campagnes de dénonciation de l'adversaire. Or son usage n'est pas neutre. Le totalitarisme doit-il exprimer un niveau d'indignation à l'égard d'une dictature agressive ou désigner une catégorie utile à l'analyse géopolitique ? Pour évaluer sa pertinence actuelle, il convient de revenir sur ses définitions, son fonctionnement, avant d'esquisser une typologie de variantes aux enjeux géopolitiques différents.

Abstract

Although it was overshadowed by the great 1990-2008 democratisation movement, the concept of totalitarianism is regaining relevance in a context sometimes described as a confrontation between Western democracies and increasingly radical adversaries, such as Russia and China. As a result, it is weaponised in campaigns to denounce the enemy, but its use is not neutral. Should it convey indignation towards aggressive dictatorships or refer to a useful category for geopolitical analysis? To assess its current relevance, this article delves into the definitions and mechanisms of totalitarianism and outlines a geopolitical typology for this concept.

« **Le totalitarisme est mort** » : ce constat de décès a été formulé à diverses reprises depuis les années 1960, au point de voir le totalitarisme qualifié de « cadavre encombrant »¹. Il faut pourtant croire qu'il n'en finit pas de renaître de ses cendres. Un moment occulté par le grand mouvement de démocratisation des années 1990-2008, le concept de totalitarisme retrouve toute son actualité dans le contexte parfois caractérisé comme un affrontement des démocraties occidentales avec des adversaires de plus en plus radicalisés, la Russie²

L'auteur remercie Ahmet Insel et Jean-Pierre Laffargue pour leurs remarques et Antoine Brunet pour les échanges qui ont éveillé son intérêt pour le sujet.

1. Olivier Mongin (dir.), « Le totalitarisme : un cadavre encombrant », *Esprit* 218 (janvier-février 1996).
2. Andrei Kolesnikov, « Putin's War Has Moved Russia from Authoritarianism to Hybrid Totalitarianism », Carnegie Endowment for International Peace, 19 avril 2022.

comme la Chine¹ de Xi Jinping². La guerre russe en Ukraine serait ainsi la manifestation d'«une marée totalitaire»³. Dans cette «nouvelle guerre froide» localement chaude, le concept de totalitarisme fait son retour, mobilisé dans la campagne de dénonciation de l'adversaire pour valider la solidarité des démocraties et justifier leur engagement en soutien de l'agressé.

Le **totalitarisme** s'est trouvé au **centre des affrontements idéologiques** de la guerre froide : son **succès** d'alors devait faire sa **fragilité**

Parmi les mots participants à la guerre informationnelle et psychologique, l'usage du vocable de totalitarisme n'est pas neutre, comme l'a fait remarquer Hannah Arendt : «Le point décisif est que le gouvernement totalitaire diffère des dictatures et des tyrannies : distinguer entre celui-là et celles-ci n'est nullement un point d'érudition qu'on pourrait tranquillement abandonner aux "théoriciens", car la domination totale est la seule forme de gouvernement avec laquelle la coexistence n'est pas possible. Aussi avons-nous toutes les raisons d'utiliser le mot "totalitaire" avec parcimonie et prudence»⁴. En quoi Francine Hirsch lui fait écho : «comme historienne de la Russie, je n'emploie pas le terme de "totalitaire" à la légère»⁵. Le totalitarisme doit-il exprimer un niveau d'indignation à l'égard d'une dictature agressive ou désigner une catégorie utile à l'analyse géopolitique ? La question mérite réflexion, à laquelle nous nous proposons de contribuer.

Mobilisé dès les années 1920, le totalitarisme s'est trouvé au centre des affrontements idéologiques de la guerre froide : son succès d'alors devait faire sa fragilité. Dénoncé au temps de la détente et du développement des études comparatistes, les témoignages des dissidents puis l'ouverture des archives lui apportent une nouvelle vie. Pour évaluer sa pertinence actuelle, il convient de revenir sur ses définitions, son fonctionnement, avant d'esquisser une typologie de variantes aux enjeux géopolitiques différents.

1. Salvatore Babones, «Yes, You Can Use the T-Word to Describe China», *Foreign Policy*, 10 avril 2021.

2. Jean-Philippe Béja, «Xi Jinping ou le retour du totalitarisme», *Esprit* 470 (décembre 2020).

3. Jean-François Cervel, «Contrer l'inexorable flux de la marée totalitaire», *La Revue politique et parlementaire*, 14 avril 2022.

4. Hannah Arendt, *Le système totalitaire. Les origines du totalitarisme* (Paris : Gallimard, 2002) : 25.

5. Francine Hirsch, «Putin's Russia has crossed a threshold: It now looks like 1933 Germany», *The Boston Globe*, 28 avril 2022.

Origine et caractérisation

Le totalitarisme a d'abord été associé aux régimes de dictature exceptionnels des années 1930. Il devait s'imposer au cours de la guerre froide, mobilisé pour caractériser l'opposition radicale entre l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) et les démocraties occidentales. Tirant son succès de ce contexte, le totalitarisme sera aussi la source de contestations portant sur ses définitions jugées *ad hoc* et son usage trop polémique.

Des années 1920 à la Seconde Guerre mondiale

Le totalitarisme apparaît en Italie dans les années 1920, sous la plume d'adversaires comme de partisans du fascisme¹. Dans les années 1930, l'expression accompagne les constats, qui se multiplient, de similitude entre le nazisme et le communisme stalinien. Elle se trouve ainsi dans un article remarqué de l'*Atlantic Monthly* explorant les parallèles et les différences entre l'Allemagne et la Russie², tandis que Michael Florinsky consacre un ouvrage aux politiques économiques et sociales des États totalitaires³. L'assimilation du nazisme et du communisme comme régimes totalitaires trouve sa consécration le 23 août 1939. La signature du pacte germano-soviétique, avec ses clauses secrètes de partage de la Pologne et des sphères d'influence en Europe, manifestait une réelle complicité entre ces États. C'est d'ailleurs en raison de ce pacte que la « Journée européenne du souvenir des victimes des régimes totalitaires » a été fixée au 23 août, par décision du Parlement européen en date du 2 avril 2009.

Le 30 novembre 1939, précédent parfois oublié de l'agression russe en Ukraine⁴, l'URSS attaque la Finlande qui, à l'étonnement et l'admiration des observateurs comme des opinions publiques des pays démocratiques, va longuement résister, malgré la disproportion des forces. Vive, la réaction internationale se traduit par la décision de la Société des Nations (SDN) d'exclure l'URSS. Si ce geste symbolique contraste avec la situation actuelle⁵, l'aide militaire alliée à la Finlande, pour l'essentiel quelques dizaines de chasseurs périmés, restait bien en deçà des soutiens aujourd'hui apportés à l'Ukraine. Sans surprise, l'Armée rouge renforcée acculait la Finlande à capituler le 13 mars 1940. Le plan d'une

1. Parmi de nombreuses références, voir Achim Siegel (dir.), *The Totalitarian Paradigm after the End of Communism* (Amsterdam : Rodopi, 1998); et Bernard Bruneteau, *Les totalitarismes* (Paris : Armand Colin, 2014).

2. William H. Chamberlin, « Russia and Germany-Parallels and Contrasts », *Atlantic Monthly* 156, n° 3 (septembre 1935).

3. Michael Florinsky, *Fascism and National Socialism: A Study of the Economic and Social Policies of the Totalitarian State* (New York : The Macmillan Company, 1936).

4. Lire cependant Louis Clerc, *La Finlande dans la Seconde Guerre mondiale (1938-1948)* (Paris : Perrin, 2023).

5. Voir les interrogations d'Alain Pellet, « Après l'Ukraine, que reste-t-il de la Charte des Nations Unies? », *Le Grand Continent*, 7 juin 2023.

expédition alliée, assurant au passage le contrôle des mines de fer suédoises et de leur voie d'évacuation par Narvik, a donc fait long feu, ainsi que les projets d'action militaire contre l'URSS, considérée comme alliée de fait à l'Allemagne, fournisseur de matières premières lui permettant de contourner le blocus.

Témoin privilégié de ce moment, l'ouvrage de Franz Borkenau, *The Totalitarian Enemy*, paru à Londres au printemps 1940, énonce ainsi la situation : cette guerre est une guerre idéologique, opposant les démocraties aux puissances totalitaires qui « paraissent sonner le glas de la démocratie libérale [...] ont au contraire aidé ces démocraties à se retrouver »¹. Le 22 juin 1941, le lancement de l'opération Barbarossa ferme la fenêtre ouverte le 23 août 1939 et conclut ce moment de collusion stratégique entre les totalitarismes, terme dès lors réservé aux seuls nazisme et régimes alliés de l'Axe.

Définitions et usages pendant la guerre froide

Avec la guerre froide, l'URSS retrouve dans le discours occidental sa qualité d'État totalitaire, à commencer par les interventions du président Truman. Le renouveau de la réflexion sur le concept est plus tardif. En 1951, avec son *Origines du totalitarisme*, la philosophe allemande Hannah Arendt fonde le

concept moderne : régime politique inédit, incommensurable aux tyrannies du passé, le totalitarisme met la terreur au service d'une idéologie radicale². Une deuxième approche du totalitarisme, en termes de science politique, est formulée par Carl Friedrich, qui identifie un régime totalitaire comme comportant un certain nombre de traits caractéristiques. Sa première formulation, présentée lors d'un colloque en mars 1953³, retient les cinq points suivants :

i) une idéologie couvrant tous les aspects de l'existence humaine ; ii) un parti de masse, dédié à cette idéologie, sous le contrôle d'un dirigeant, dominant ou supervisant l'administration ; iii) un monopole de l'accès aux armes ; iv) un monopole du contrôle de tous les moyens de communication ; v) un système de contrôle policier par la terreur dirigé non seulement contre les ennemis identifiés du régime mais contre toute catégorie de la population visée par le pouvoir. Cette définition canonique pour les politistes américains devait être modifiée. En 1956, d'abord, Carl Friedrich et son assistant promis à un bel avenir, Zbigniew Brzezinski,

Le totalitarisme met la terreur au service d'une idéologie radicale

1. Franz Borkenau, *The Totalitarian Enemy* (Londres : Faber, 1940) : 13.

2. Florent Bussy, *Qu'est-ce que le totalitarisme ?* (Paris : Vrin, coll. « Chemins philosophiques », 2014) : 22.

3. Carl Friedrich, *Totalitarianism: Proceedings of a Conference Held at the American Academy of Arts and Sciences* (Cambridge : Harvard University Press, 1954) : 129.

ajoutent un sixième trait caractéristique : une direction et un contrôle centralisés de l'économie par le biais de la planification étatique¹. En 1960, Carl Friedrich introduit une modification plus problématique en supprimant la référence à la terreur dans la formulation du contrôle exercé par la police politique². Soupçonnée d'être *ad hoc* pour maintenir la condamnation de l'URSS dans l'ère post-stalinienne, cette modification devait nourrir la critique de l'approche de Carl Friedrich.

L'opposition établie entre les seuls pôles du totalitarisme et de la démocratie est remise en cause par Juan Linz. L'important, pour cet auteur, est de distinguer, parmi

les régimes non démocratiques, le totalitarisme de l'autoritarisme, une distinction qui trouve toute son importance aujourd'hui. Prenant l'exemple de l'Espagne de Francisco Franco, Juan Linz définit essentiellement ce régime intermédiaire par un pluralisme limité³. Rapidement adoptée par Carl Friedrich, cette distinction n'est pas sans enjeu politique : contrairement aux régimes totalitaires, essentiellement communistes à l'époque, les pays autoritaires sont « fréquentables » par la diplomatie américaine, pour laquelle ils constituent des alliés potentiels. Cette distinction se retrouve ainsi au cœur de la « doctrine Kirkpatrick », du nom de la représentante des États-Unis à l'Organisation des Nations unies (ONU) sous l'administration Reagan. Dans un article de 1979⁴, Jeane Kirkpatrick dénonce l'aveuglement de la doctrine Carter, qui déstabilisait des gouvernements autoritaires, faisant de ce fait le lit de régimes totalitaires, opposés par principe aux États-Unis. À ses yeux, les dictatures traditionnelles, souvent favorables aux États-Unis, « ne perturbent pas les schémas habituels de famille et de relations personnelles », alors que « les régimes révolutionnaires communistes veulent régenter toute la vie sociale et [...] violer les valeurs et les habitudes partagées par les populations »⁵.

Plus que ces travaux académiques des années 1950, l'image du totalitarisme a été façonnée par un roman. Lors du colloque de 1953 précité, George

Plus que ces travaux académiques des années 1950, l'image du totalitarisme a été façonnée par le roman de George Orwell, 1984

1. Carl Friedrich et Zbigniew Brzezinski, *Totalitarian Dictatorship and Autocracy* (New York : Harper and Row, 1956).

2. Achim Siegel, « Carl Joachim Friedrich's Concept of Totalitarian Dictatorship: A Reinterpretation », dans Achim Siegel (dir.), *op. cit.* : 273-300.

3. Juan J. Linz, « An authoritarian regime: Spain », dans Erik Allardt et Yrjö Luttinen (dir.), *Cleavages, ideologies and party systems. Contributions to comparative political sociology* (Helsinki : The Academic Bookstore, 1964) : 297.

4. Jeane Kirkpatrick, « Dictatorships and Double Standards », *Commentary* 68, n° 5 (novembre 1979) : 34-45.

5. *Ibid.* : 44.

Kennan montrait peu d'enthousiasme pour la position de Carl Friedrich. Pour lui, le totalitarisme était bien mieux perçu à travers le roman de George Orwell, *1984*, que par des références au nazisme et au communisme¹. « M. Kennan n'est pas le seul à appréhender la vérité du totalitarisme à travers des images symboliques tirées de la fiction. Le roman de George Orwell, *1984*, qui décrit un avenir totalitaire, a été évoqué à maintes reprises au cours de la conférence comme un moyen de dire précisément ce que les faits tendent seulement à exprimer ». Les visions académiques et romanesques se complétaient plus qu'elles ne s'opposaient. *1984* est vite dénoncé par le Comité pour la sécurité de l'État (KGB) comme un ouvrage particulièrement dangereux et les lecteurs de l'Est, ou réfugiés, qui y accèdent, y reconnaissent mieux le régime stalinien que dans une description académique.

Détente et coexistence, le totalitarisme en question

Le concept de totalitarisme, ou du moins son usage, est mis en cause à plusieurs reprises dès les années 1960. Sa mobilisation dans les affrontements idéologiques de la guerre froide avait fait son succès. Il s'agissait alors, « comme dirait [Alain] Besançon, de "nommer l'ennemi" »². Avec la détente, le totalitarisme se trouvera dénoncé par nombre de politistes comme une arme idéologique : « cette notion remplit avant tout une fonction apologétique de l'ordre occidental »³. En modifiant sa définition pour continuer de cibler l'Union soviétique, Carl Friedrich lui-même aurait illustré l'instrumentalisation du concept et contribué à déconsidérer son approche même⁴. Dans les années 1980, un social-démocrate allemand dénoncera le concept de totalitarisme comme « un obstacle à la paix »⁵. Pour le politiste belge Roland Lew, la notion de totalitarisme ne visait pas seulement à protéger le bellicisme occidental dans la guerre froide, mais le capitalisme lui-même⁶.

Le concept de totalitarisme, pour nombre d'auteurs, s'est trouvé dépassé par les évolutions intervenues en URSS dès la mort de Staline : il ne correspondait plus à l'objet qu'il prétendait désigner⁷. Il entrait aussi en conflit avec le

1. George Kennan, *Totalitarianism in the Modern World*, dans Carl J. Friedrich (dir.), *Totalitarianism* (New York : Universal Library, 1964) : 19.

2. Selon l'heureuse expression de Pierre Hassner, « Le totalitarisme vu de l'ouest », dans Guy Hermet (dir.), *Totalitarismes* (Paris : Economica, 1984) : 30.

3. Voir Enzo Traverso, « Le totalitarisme. Histoire et apories d'un concept », *L'Homme et la société* 129 (1998) : 14 ; et Abbott Gleason, *Totalitarianism. The Inner Story of the Cold War* (Oxford : Oxford University Press, 1995) : 162.

4. Achim Siegel, *op. cit.* : 277-78.

5. *Ibid.* : 15.

6. Conférence de 1985 publiée dans Roland Lew et Yannis Thanassekos, « Les enjeux actuels du débat sur le totalitarisme », *L'Homme et la société* 172-173 (2009) : 41.

7. Hannah Arendt fait écho à ce point de vue, *Le Système totalitaire* [tome 3] (Paris : Seuil, 2005) : 25-26.

développement des études comparatives, la soviétologie trouvant place comme une discipline à part entière. En postulant la singularité radicale des régimes totalitaires, on s'interdisait d'intégrer les régimes communistes dans le champ des études politiques et sociales comparatives¹. Les travaux d'histoire sociale, en rendant compte de la complexité des régimes et des sociétés considérées, auraient rendu obsolète la notion de totalitarisme².

À cette désaffection du concept de totalitarisme allaient répondre trois facteurs de réhabilitation. En premier lieu, la parole des dissidents soviétiques allait se faire entendre : la reconnaissance du totalitarisme ne relevait pas pour eux d'un débat académique, mais bien d'une réalité à laquelle étaient confrontés la société soviétique et ses intellectuels. En deuxième lieu, avec l'effondrement de l'URSS et de son contrôle sur les démocraties populaires, l'ouverture des archives devait permettre de documenter en toute objectivité le fonctionnement de régimes relevant de la logique totalitaire. En troisième lieu, l'optimisme des années 1990 a fait place à une situation internationale dans laquelle la question du totalitarisme ne se conjugue plus à l'imparfait, mais au présent. Nous sommes donc invités à revisiter le totalitarisme, sa définition et son fonctionnement.

L'optimisme des années **1990** a fait place à une **situation internationale** dans laquelle la **question du totalitarisme** ne se conjugue **plus à l'imparfait**

Définir le totalitarisme contemporain

Une définition substantielle

La période de la guerre froide avait vu fleurir des définitions «phénoménologiques», par énumération de caractéristiques dont le choix peut toujours être contesté. Ce type de définition pose problème quand telle ou telle des caractéristiques n'est pas ou n'est que faiblement présente dans un pays. Il semble plus pertinent d'adopter une définition «substantielle», *a priori* plus autonome par rapport à des occurrences particulières. La définition du totalitarisme peut alors résulter de la réponse apportée à cette question :

1. Andrea Chandler, «The Interaction of Post-Sovietology and Comparative Politics: Seizing the Moment», *Communist and Post-Communist Studies* 27, n° 1 (mars 1994) : 5.

2. Bernard Bruneteau, «Les travaux d'histoire sociale ont rendu obsolète la notion de totalitarisme», dans *L'Âge totalitaire* (Paris : Le Cavalier bleu, 2017) : 144.

quelle liberté se trouve suspendue ? Pour faire simple, la dictature est négation de la liberté politique, le totalitarisme y ajoute la négation de principe, plus ou moins complète dans les faits, de la liberté personnelle. Le totalitarisme ne peut s'accommoder d'une autonomie de la société civile. Plus que la simple absorption de la société civile par l'État, le totalitarisme suppose une double sujétion, sur l'État et la société civile, par un tiers strictement externe : le parti. Comme l'a bien exprimé Pierre Manent, il « ne représente pas la société ; il n'est pas non plus une redondance de l'État : il exprime et met en œuvre l'unité des deux »¹.

Quelques caractéristiques relèvent directement de cette définition : i) l'idéologie de justification du pouvoir vise à formater globalement les mentalités et les normes morales de la population ; ii) l'embrigadement, y compris idéologique, des enfants doit être substitué à l'éducation familiale ; iii) la pratique de la délation est étendue à la sphère privée ; iv) le retournement du fonctionnement de la justice recourt à l'autoaccusation, avec des aveux arrachés sous la pression et, si besoin, la torture ; v) l'exercice du pouvoir totalitaire ne peut reposer uniquement sur un appareil étatique de répression, mais doit mobiliser un dispositif de maillage étroit, assurant un contrôle social de proximité, par un parti ou des organisations dédiées, dans un dispositif coordonné constitutif d'un parti-État, intégrant ou contrôlant l'armée.

Révolutionnaires ou réactionnaires, les totalitarismes sont fréquemment porteurs de la promesse d'un paradis, fin de l'Histoire ou retour d'une communauté originelle. Comme le montre Bernard Bruneteau, la promesse d'un « bonheur totalitaire » a pu ainsi coexister avec les épisodes de terreur les plus caractérisés².

Le totalitarisme comme type idéal

Comme l'a remarqué Martin Malia, le totalitarisme ne fonctionne pas comme une définition précise, mais comme un « type idéal, toujours imparfaitement réalisé dans le domaine empirique »³. Plus que des analogies descriptives, il convient alors de rechercher dans les observations ces « réalisations imparfaites » qui viendraient contredire les implications du modèle. La recherche de ces observations-objections peut être menée dans l'espace ou dans le temps.

Dans l'espace d'abord, l'emprise totalitaire peut beaucoup varier selon les portions du territoire de la puissance concernée. De là le paradoxe soulevé par Ian Kershaw⁴. Le régime nazi demeure l'exemple le moins contesté de système

1. Pierre Manent, *Enquête sur la démocratie* (Paris : Gallimard, 2007) : 100.

2. Bernard Bruneteau, *Le bonheur totalitaire* (Paris : Éditions du Cerf, 2022).

3. Voir Marie Mendras, « Entretien avec Martin Malia », *Esprit* 218 (janvier-février 1996) : 52 ; et Florent Bussy, *op. cit.* : 17.

4. Ian Kershaw, *L'opinion allemande sous le nazisme. Bavière 1933-1945* (Paris : CNRS Éditions, 1995).

totalitaire, pourtant l'historien anglais relève que ce régime modifiait bien peu les préoccupations quotidiennes de villageois bavarois. Loin de l'impression d'un régime de contrainte exceptionnelle, le régime nazi y était vu comme apportant aux différentes catégories sociales bavaroises son lot de déceptions et de satisfactions. Les actes antisémites paraissaient lointains et les débordements idéologiques n'affectaient pas sérieusement l'adhésion de principe à un programme nationaliste. Par cet exemple, estimait Ian Kershaw, se trouvait

infirmée l'image d'un régime totalitaire régentant la vie privée de la population. Aujourd'hui, on pourrait trouver bien différente l'emprise totalitaire du Parti communiste de Chine (PCC) sur les populations ouïghoures du Xinjiang et celle qu'il exerce sur la classe moyenne de ses grandes métropoles technologiques. Ces différences régionales peuvent pour une part refléter la focalisation du régime sur des groupes sociaux, ethniques ou religieux particuliers. Elles reflètent aussi la limite des capacités du régime face à la résistance de certains pans de la société.

Dans le temps, ensuite, s'est trouvée posée la question de la persistance des régimes totalitaires. Historiquement, nombre d'observateurs considéraient que l'URSS engagée dans la déstalinisation ne pouvait plus être considérée comme totalitaire. De même, la Chine serait sortie du totalitarisme dans les années 1980, pour y retomber après la répression de Tiananmen, voire depuis le durcissement opéré par Xi Jinping. Plutôt que de s'interroger sur d'éventuels allers et retours, il convient de reconnaître les mouvements propres des régimes totalitaires. La mort de Staline n'a pas signifié la fin du totalitarisme soviétique, mais sa poursuite par d'autres moyens : « c'est en vain, relevait Claude Lefort, que la bureaucratie espérait échapper à sa propre essence [...] Totalitariste elle était, totalitariste elle demeure »¹. La permanence de régimes totalitaires s'accommode d'une sorte de respiration, alternance de périodes où ils mobilisent plutôt les techniques du *hard power* ou celles du *soft power*. Alain Besançon décrivait un régime soviétique faisant alterner les phases de « communisme de guerre » et de nouvelle politique économique (NEP), reproduisant dans la durée son basculement initial². Pour Stéphane Courtois, après les phases de totalitarisme dur, il ne faut pas occulter la terreur « de basse intensité criminelle » employée

Dans l'espace l'emprise totalitaire peut beaucoup varier selon les portions du territoire de la puissance concernée

1. Cité par Cécile Vaissié, dans Nicolas Poirier (dir), *Cornelius Castoriadis et Claude Lefort, l'expérience démocratique* (Lormont : Le Bord de l'eau, 2015) : 140.

2. Alain Besançon, *Présent soviétique et passé russe* (Paris : Hachette, 1986) : 195-204.

pour mieux contrôler la société¹. Présenté par certains comme un parangon de la sortie du totalitarisme, Nikita Khrouchtchev considérait qu'il « n'y a personne qui ne puisse être rééduqué »².

Le cinéma a porté témoignage de ce large spectre des totalitarismes. Alors que le documentaire d'Alain Resnais *Nuit et brouillard* portait en 1956 un regard sur le totalitarisme concentrationnaire et génocidaire nazi, le film allemand de 2006 *La vie des autres* narrait avec talent la surveillance d'un dramaturge par un capitaine de la Stasi dans les années 1980, sur un scénario étroitement inspiré d'un épisode réel.

On a pu longtemps croire que le totalitarisme « soft » devrait relâcher son emprise sur la société. Le développement des techniques modernes mobilisables pour des fonctions de contrôle social est venu démentir cette perspective optimiste.

Des variétés contemporaines du totalitarisme ?

Dans la configuration géopolitique actuelle, quatre types de totalitarisme nous paraissent mériter de retenir l'attention : le modèle paradigmatique de l'État-parti, le modèle théocratique, le modèle – problématique – du totalitarisme d'État et le modèle récurrent du totalitarisme orwellien.

Depuis les exemples fondateurs communiste et nazi, le modèle de l'État-parti est la variante paradigmatique du totalitarisme, qu'illustre aujourd'hui la domination sans partage du PCC. Divers arguments ont été avancés pour contester cette caractérisation, contestation à laquelle répond le constat de Stein Ringen : la Chine est aujourd'hui un « totalitarisme sophistiqué »³, dont le régime nord-coréen n'est qu'un épigone fruste et brutal.

Le régime des mollahs, instauré par l'ayatollah Khomeini, illustre un deuxième modèle, un totalitarisme théocratique, rejoint en cela par le régime imposé par les talibans en Afghanistan. La Constitution iranienne de 1980 organise la sujétion des instances exécutives et législatives sous la tutelle du Guide suprême et la dévolution exclusive de certains postes de responsabilités aux seuls mollahs, docteurs de la loi coranique. Reformé après le retrait américain, l'Émirat islamique d'Afghanistan prétend appliquer la Constitution monarchique de 1964 sous réserve de la primauté des dispositions de la loi islamique. « Commandeur des croyants », le chef de l'État supervise des institutions encore fragiles au regard du poids des talibans, organisation structurée pour la lutte antioccidentale et la prise du pouvoir⁴. Le démantèlement de toute l'ouverture culturelle et sociétale dont avaient pu bénéficier les femmes illustre parfaitement le conditionnement de

1. Stéphane Courtois, *Communisme et totalitarisme*, (Paris : Perrin, 2009) : 200.

2. Guillaume Sauvé, *Subir la victoire. Essor et chute de l'intelligentsia libérale en Russie (1987-1993)* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2019) : 39.

3. Stein Ringen, *The Perfect Dictatorship* (Hong Kong : Hong Kong University Press, 2016) : 143.

4. « La situation en Afghanistan », *Les dossiers de l'HEDN* (novembre 2021) : 8.

la s
juri
thé
l'or
l'ins
une
gar
de
mo
pou
pou
sou
l'en
dér
par
mo
11-
mo
fair-
192
l'Éta
du
san
opé
le p
con
de r
lang
per
per
mai
en
1. Je
(201
2. M
Cont
3. Sa
Frank
Dans
subst
4. Au
socia

la sphère personnelle soumise aux normes théocratiques du régime. Pour le juriste Jean-Cassien Billier, «[d]ans le contexte musulman, pour trouver une théocratie quasi pure, il faut se tourner vers le royaume d'Arabie saoudite», où l'on trouve réunies les quatre caractéristiques : la souveraineté du droit divin, l'inspiration du système juridique par le Coran en vue d'appliquer la charia, une représentation non démocratique et le rejet des libertés fondamentales garanties en Occident¹. Pour autant, la littérature hésite à qualifier ce régime de totalitarisme théocratique, au profit d'une notion de «théomonarchie» ou monarchie théocratique. L'argument principal réside dans une séparation du pouvoir reconnue par la tradition wahhabite entre les *ulamas*, détenteurs du pouvoir religieux, et les *umaras*, gouvernants détenteurs de l'autorité politique sous réserve qu'ils respectent les principes de la loi religieuse². On retrouve ici l'enjeu de la qualification, avec une application limitée de la doctrine Kirkpatrick : dénoncer l'Arabie saoudite comme totalitaire serait la délégitimer comme partenaire géopolitique des États-Unis, alors que la tolérance à l'égard de la monarchie a parfois tenu de l'aveuglement, en particulier dans le contexte du 11-septembre.

Troisième modèle, au statut plus incertain, le totalitarisme d'État serait un modèle possiblement applicable à la Russie de Vladimir Poutine. On pourrait faire remonter le concept aux écrits de Carl Schmitt préconisant dans les années 1920 l'absorption de la société par l'État, pour éviter le risque d'absorption de l'État par la société qui, à ses yeux, présenterait un risque mortel pour l'unité du peuple³. Se pose alors la question : l'État peut-il subvertir la société civile sans le relais du parti, agissant lui-même comme «édicteur» de normes et opérateur du système de contrôle social ? Dans la Russie contemporaine, où ni le parti présidentiel ni même l'Église ne dispose des moyens nécessaires pour constituer un maillage de contrôle social, les *siloviki* déploient plus un dispositif de répression qu'un dispositif d'endoctrinement et de sujétion.

Quatrième modèle, le totalitarisme orwellien : l'adjectif est passé dans le langage courant. Dès sa parution en 1949, *1984* a profondément marqué la perception du phénomène totalitaire. Ce modèle est aujourd'hui particulièrement pertinent pour deux raisons largement perçues et une troisième moins évidente, mais non moins importante. En premier lieu, le système de crédit social instauré en Chine⁴ apparaît comme une réalisation de l'univers du roman, la réalité

1. Jean-Cassien Billier, «Le défi de la théocratie constitutionnelle», *Les Cahiers de la Justice* 2012/1 (2012) : 117.

2. Muhammad Al-Atawneh, «Is Saudi Arabia a Theocracy? Religion and Governance in Contemporary Saudi Arabia», *Middle Eastern Studies* 45, n° 5 (septembre 2009) : 733.

3. Sandrine Baume, «Les lieux de souveraineté chez Carl Schmitt», dans Stéfanie Prezioso, Jean-François Fayet et Gianni Haver (dir.), *Le totalitarisme en question* (Paris : L'Harmattan, 2008) : 70. Dans les années 1930, pour un Carl Schmitt se rapprochant du nazisme, le «mouvement» sera substitué à l'État comme sauvegarde de l'unité du peuple. *Ibid.* : 72.

4. Au sujet de ce système, lire Benjamin Le Gall, «Système de crédit social chinois : outil de contrôle social ou modèle de société pérenne?», *Revue Défense Nationale* 828, n° 3 (mars 2020) : 101-06.

pouvant parfois dépasser la fiction¹, alors que le recours à l'intelligence artificielle devrait permettre de repousser encore les limites de ce dispositif². Vient ensuite la dissolution de la vérité, la pratique du « grand mensonge » dans laquelle les Européens de l'Est avaient reconnu le régime communiste. Dans le roman, le slogan du parti ne souffre pas l'ambiguïté : « La guerre c'est la paix, la liberté c'est l'esclavage, l'ignorance c'est la force ». Le mensonge est aujourd'hui celui de l'« opération spéciale », appellation digne du « ministère de la Vérité » de Big Brother³. Sergéï Guriev et Daniel Treisman ont montré la place que prenait la manipulation de la vérité dans le fonctionnement des tyrannies contemporaines⁴. En cela, les pratiques totalitaires ne font qu'exploiter la contamination croissante par la « post-vérité », qu'Hannah Arendt dénonçait comme plus dangereuse que le mensonge, considérant que le danger de la post-vérité n'était pas le mensonge,

qui peut constituer une expression de la liberté, mais bien l'indifférence à la distinction entre mensonge et vérité⁵. Le discours de Donald Trump en constitue une claire manifestation. Moins remarqué, un troisième trait du système nous paraît également devoir retenir l'attention : la profonde indétermination de l'idéologie de référence, substituée aux idéaux politiques qui prévalaient durant la guerre froide. La pensée de Big Brother, certes, mais il ne semble pas que Big Brother pense. Il s'agit seulement de faire du passé table rase : « Le passé, réfléchit Winston, n'avait pas seulement été modifié, il avait bel et bien été détruit ». La construction de la novlangue va de pair : « nous détruisons chaque jour des mots, des dizaines de mots, des centaines de mots »⁶.

L'objectif est de détruire toute racine pour rendre

l'individu disponible à la nouvelle vérité, laquelle tient à l'arbitraire du grand chef.

Cette indétermination de l'idéologie confère au totalitarisme une adaptabilité redoutable. Il ne se confine plus aux dévoiements du socialisme ou du nationalisme. Ainsi se trouve élargi le champ de la menace. On pense alors à un autre roman, dont l'auteur ne saurait renier son inspiration. Dans son

Cette indétermination de l'idéologie confère au totalitarisme une adaptabilité redoutable

1. Voir, entre autres, Sébastien Falletti, « Et la Chine passe à l'heure d'Orwell », *Le Point*, 27 novembre 2018.

2. Louise May, « Chine : l'intelligence artificielle au service de la surveillance de masse », RFI, 12 juin 2023.

3. Isabelle Mandraud, « Le mensonge en Russie, une arme de destruction massive », *Le Monde*, 22 septembre 2023.

4. Daniel Treisman, *Spin Dictators: The Changing Face of Tyranny in the 21st Century* (Princeton : Princeton University Press, 2022).

5. Simon Brunfaut, « La post-vérité avant le totalitarisme », *L'Echo*, 30 août 2019.

6. George Orwell, *1984*, (Paris : Gallimard, 2018) : 65-78.

ouvrage *Et c'est ainsi que nous vivrons*¹, Douglas Kennedy imagine une nouvelle sécession, partageant les ex-États-Unis en deux pays : d'une part une Confédération Unie regroupant principalement des États du Centre dans un régime théocratique, de l'autre une République Unie, empire du politiquement correct : cet « État de liberté totale » use de puces dites « Chadwick », du nom du président, implantées sous la peau et couplées à des montres connectées pour assurer la surveillance de la population. Le roman vient rappeler que la menace totalitaire, loin de se limiter à l'axe sino-russe, peut être interne à l'Occident démocratique.



Le retour du totalitarisme trouve aussi ses limites. L'usage du terme pour désigner l'axe Pékin-Moscou des puissances opposées aux démocraties est certes fréquent chez les éditorialistes, les analystes de sensibilité libérale ou les politiques s'exprimant à l'intention d'un public interne. On ne le trouve guère sous la plume de sympathisants des autoritarismes, ce qui est naturel, mais pas non plus chez les politiques s'exprimant en situation de responsabilités. Comment ne pas voir là le corollaire de ce jugement précité d'Hannah Arendt : si le totalitarisme est « la seule forme de gouvernement avec laquelle la coexistence n'est pas possible », qualifier un régime de totalitaire ne serait-il pas s'interdire toute communication avec les gouvernements de ce type ? On retrouverait alors la difficulté rencontrée au cours de la guerre froide : n'y a-t-il pas contradiction entre la dénonciation d'un adversaire totalitaire et la recherche d'une nécessaire coexistence pacifique entre puissances nucléaires ? En d'autres termes, le totalitarisme ne comporte pas seulement un enjeu moral, mais aussi un enjeu géopolitique. Que des responsables politiques admettent la nécessité de parler avec des dirigeants comme Vladimir Poutine et Xi Jinping aux pratiques totalitaires à l'intérieur et relevant de qualifications criminelles au regard du droit international, relève de la logique des relations internationales. Ceci n'exclut en rien que, dans la guerre informationnelle qui se déroule en parallèle, la qualification de puissances totalitaires, mobilisée pour « nommer l'ennemi », garde tout son sens pour dénoncer les risques de compromissions ou de faiblesses excessives à l'égard de ces puissances. En effet, comme l'écrivait Franz Borkenau au printemps 1940, « cette guerre est une guerre idéologique, opposant les démocraties aux puissances totalitaires ». Sans méconnaître l'intérêt du débat analytique et philosophique sur la nature des totalitarismes contemporains, le retour du concept dans le discours politique vise à délégitimer la complaisance dont ces régimes bénéficient trop souvent de la part d'acteurs économiques ou de prescripteurs d'opinion. ■

1. Traduction de l'ouvrage original *Fly Over* (Paris : Belfond, 2023).